

Commune de Montredon-des-Corbilières
Tableau récapitulatif: l'état des indemnités de toute nature perçues par les élus municipaux siégeant au Conseil Municipal

Fonctions	Identité	Montant des indemnités mensuelles brutes Commune de Montredon-des-Corbilières *	Montant des indemnités mensuelles nettes Commune de Montredon-des-Corbilières *	Autre collectivité territoriale/syndicat et fonctions	Montant des indemnités mensuelles brutes	Montant des indemnités mensuelles nettes
Maire	Jean-Marc JANSANA	2 077.17 €	1 495.97 €			
1er adjoint	Lise FOURNIER	797.05 €	619.50 €			
2ème adjoint	Jean-François CID	797.05 €	689.44 €			
3ème adjoint	Franck DILOY REY	797.05 €	689.44 €			
4ème adjoint	Christina PELEGRIN	397.05 €	343.44 €			
1er conseiller délégué	Isabelle BASTIER	150.00 €	129.75 €	SIVOM	386.05 €	333.93 €
2ème conseiller délégué	Bruno DEVIC	150.00 €	129.75 €			
3ème conseiller délégué	Eugénie MULA	100.00 €	86.50 €			

*Montants conformes à l'enveloppe budgétaire votée en Conseil Municipal le 06 Octobre 2022

publié le 14 AVR. 2023

Reçu en Préfecture le : 13 AVR. 2023